

CYBERCRIMINALITÉ L'explosion des délits sur le Web exige plus de moyens **PARTICULIERS OU ÉTAT, MÊME COMBAT**

LAURA JAUMOUILLE

Affluence record. Le troisième Forum international de la cybercriminalité, qui s'est tenu hier à Lille, a accueilli près de 1 500 participants « C'est une prise de conscience face aux ravages de la piraterie informatique » qui ne cesse d'augmenter, estiment les organisateurs. Une prise de conscience qui gagne les pouvoirs publics. Lors du forum, la ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, a annoncé un renforcement des moyens et une modification de la législation pour lutter contre les infractions sur le Web.

« Tous des victimes potentielles »

En protégeant les citoyens, le gouvernement se protège lui-même. « Désormais, pour attaquer une entreprise ou un État, les cybercriminels ne le font plus frontalement, ils s'attaquent aux particuliers, déplore Eric Filiol, directeur du laboratoire de cryptologie et de virologie opérationnelles à l'École supérieure d'informatique, électronique et automatique. Nous sommes tous des victimes potentielles » Les internautes, en mettant des informations personnelles en ligne, par



T. COEX / AIP

Michèle Alliot-Marie a annoncé hier une augmentation du nombre de cyber-enquêteurs.

exemple sur des réseaux sociaux, donnent aux malfaiteurs les outils pour pirater institutions et entreprises. Alors comment se protéger ? Pour Eric Filiol, il faudrait que tout le monde limite sa dépendance à Internet. Mais le président du Club de la sécurité de l'information français, Pascal Lointier, préconise plutôt de s'adapter aux nouveaux

comportements des internautes « Un défaut de vigilance peut poser d'énormes problèmes autour de la vie privée et de la communication institutionnelle. La première des préventions est de se munir d'un antivirus. Les entreprises devraient toutes utiliser un logiciel de chiffrement qui permet de crypter des données confidentielles. » ■